

L'Association BIOSOPHIE



Association à but non lucratif selon l'article 60 et suivants du Code civil suisse.

Historique

L'association Biosophie, dont le siège est à Lausanne, Suisse, a été constituée en 1993 par le Dr Elmiger et quelques amis dans le but de promouvoir la diffusion et l'enseignement de la thérapie séquentielle homéopathique. Elle a graduellement pris la relève de la société Léa S.A., éditrice de la Médecine retrouvée, qui a poursuivi le même but jusqu'en 1996 avec une structure administrative incompatible avec sa survie.

Recrutement :

Les membres de l'association sont tous d'anciens bénéficiaires de l'homéopathie séquentielle, ayant retrouvé la santé grâce à cette méthode et désireux de la faire connaître en un plus large cercle.

Le nom

Il évoque avant tout une disposition de l'esprit, qui fait largement confiance à la sagesse de la vie (du grec : bios, la vie et sophia, la sagesse).

Cette heureuse complexion se retrouve en effet assez souvent chez les rescapés de longues maladies, décidés à rester bel et bien guéris.

Conscients d'avoir retrouvé leur santé grâce à une méthode efficace et économique, les membres de l'association estiment qu'ils serait dommage de ne pas en faire profiter le plus grand nombre, et le plus rapidement possible, certains ayant perdu souvent des années à expérimenter inutilement les traitements minutieux de l'homéopathie classique ou de l'acupuncture.

Le programme

Il se résume à une ambition : la diffusion à échelle mondiale de la thérapie séquentielle homéopathique, qui paraît à tous ceux qui l'ont testée sur leur personne et leur famille la voie la plus directe pour accéder à un état de bonne santé durable.

Il n'existe aucune autre méthode qui offre à ce jour à toute communauté un moyen plus rapidement efficace pour restaurer l'harmonie de la santé publique.

Par ailleurs, les bénéficiaires de l'homéopathie séquentielle étant convaincus par leur santé nouvelle que leur équilibre énergétique restauré leur épargnerait à l'avenir la surconsommation médicale, il n'a pas été difficile au Dr Elmiger de les engager à fonder une caisse maladie à leur usage, pour casser une fois pour toute la spirale infernale de l'explosion des coûts médico-pharmaceutiques. Et de fait, cette conception visionnaire d'un système de sécurité sociale efficace s'est avérée parfaitement réaliste. En effet, dès 1994, contre une modique finance d'entrée, les membres de l'association ont pu s'assurer auprès d'une caisse maladie collective, créée tout spécialement pour eux au sein d'une grande caisse nationale. Et le succès ne s'est pas fait attendre : dès la première année d'exploitation, le bilan financier s'est avéré positif, malgré la modicité des primes payées.

Essor et déclin

Les assurés ont afflué par centaines, grossissant de même les rangs de l'association, qui répondait ainsi parfaitement à sa vocation. L'homéopathie séquentielle aurait pu enfin atteindre la notoriété qu'elle mérite, la meilleure publicité étant la bonne santé financière, qui prime toujours et encore la bonne santé !

Hélas, ce beau succès a été de courte durée. Séduit à son tour par l'idéologie éculée de l'Etat-

Providence, le peuple suisse a voté en 1996 une nouvelle loi fédérale, calquée sur le modèle égalitaire des systèmes de sécurité sociale étrangers, qui rend l'assurance obligatoire pour tous et qui supprime les petites caisses collectives.

En conséquence immédiate, la caisse maladie de l'association a été rapidement démantelée, les primes payées par les cotisants aussitôt avalées par la collectivité.

Perspectives d'avenir

L'association a perdu l'attrait qu'elle exerçait, puisque la qualité de membre ne confère plus automatiquement le droit d'affiliation auprès d'une caisse avantageuse et agréée.

Son comité a donc décidé de ne plus demander de finance d'inscription, et a réduit de même la cotisation annuelle à

Fr. 20.- à verser au

CCP 10-10612-4

Association Biosophie

Lausanne - Suisse.

Pour l'heure, cette modique contribution entretient le site internet et assure le financement partiel des séminaires ainsi que des futures publications.

Il faudrait cependant investir des sommes considérables pour assurer à cette médecine nouvelle l'extension qu'elle mérite. Mais sa simplicité contrecarre des intérêts puissants. C'est donc en dehors des circuits habituels de financement de la santé publique que les fonds devront être trouvés.

Dans cet espoir, l'association complète dorénavant son activité d'information par un appel général à l'aide financière. Les dons et les legs attendus, grands ou petits, seront toujours bien accueillis et sagement administrés pour financer ce grand projet.

D'ores et déjà, le Comité adresse à chaque membre ses remerciements très chaleureux pour chaque cotisation versée, soutien indispensable au développement de l'Association.